



**ONE VOICE**

**Département Administratif et missions  
7, place de la République  
56007 Vannes Cedex**

A l'attention de Madame ARNAL,  
Présidente Fondatrice de One Voice

Plailly, le 20 janvier 2022

**Nos Réf. : DP/SR/VN/DG/2022/004**

**Objet : réponse au courrier du 14/01/2022.**

Madame la Présidente,

J'accuse réception de votre courrier en date du 14 janvier courant par lequel vous sollicitez la production du rapport d'autopsie du dauphin FEMKE.

A toutes fins utiles, nous vous précisons que l'ensemble du processus de fermeture du Delphinarium du Parc Astérix a été suivi scrupuleusement par la D.D.P.P. de l'Oise, garante du respect du cadre réglementaire applicable et du bien-être animal qui a toujours prévalu dans l'ensemble de nos décisions.

Comme toujours, nous avons travaillé en toute transparence avec cette autorité, qu'il s'agisse du transfert des dauphins, ou de la décision ô combien douloureuse d'euthanasier FEMKE. Cette décision résulte des avis de vétérinaires indépendants.

Je vous informe que le rapport d'autopsie de FEMKE reste à la disposition exclusive de la D.D.P.P.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

**Delphine PONS,  
Directeur Générale.**